

Sous-Préfecture de
REÇULE
19 MARS 2013
CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ

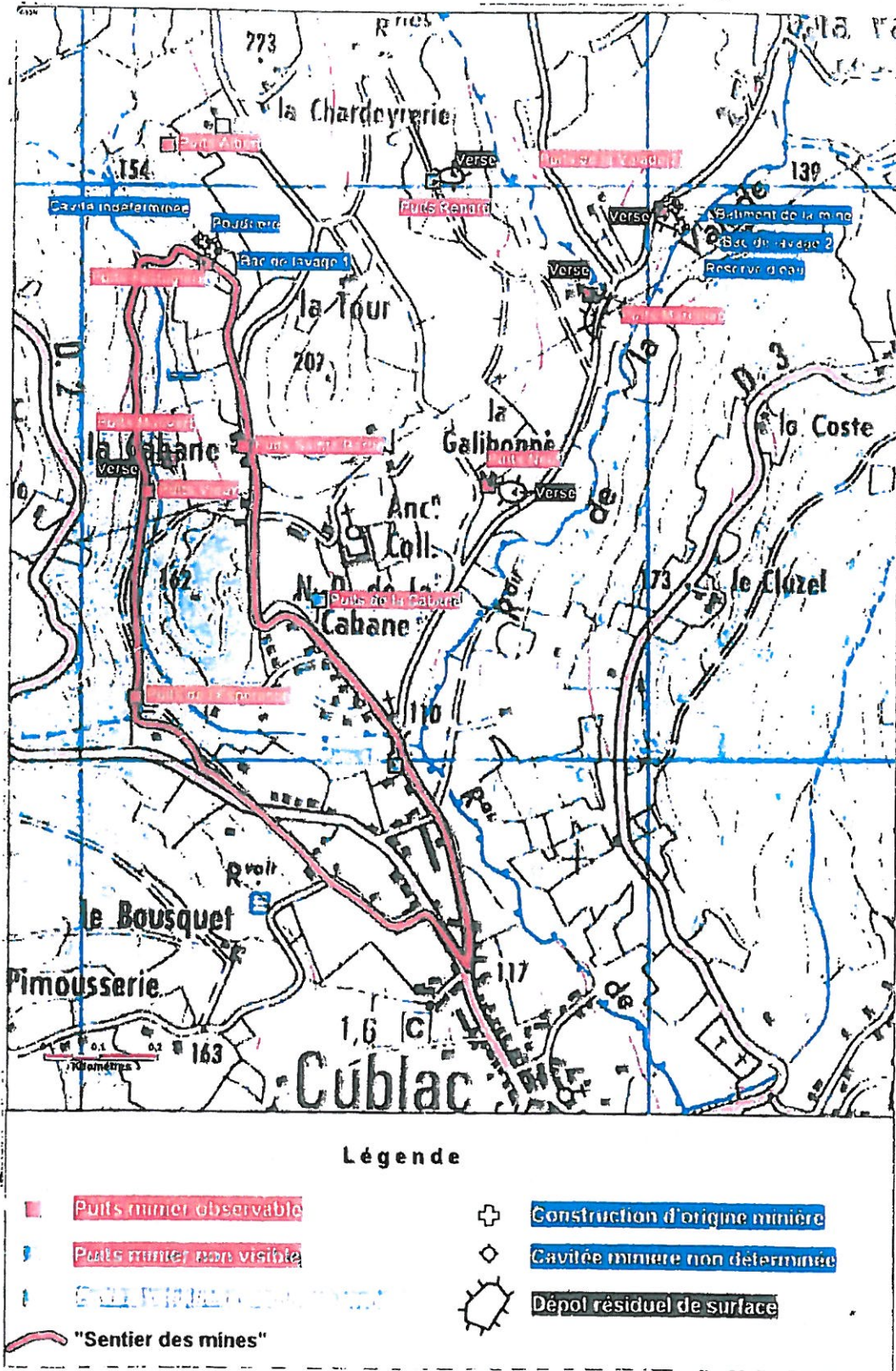


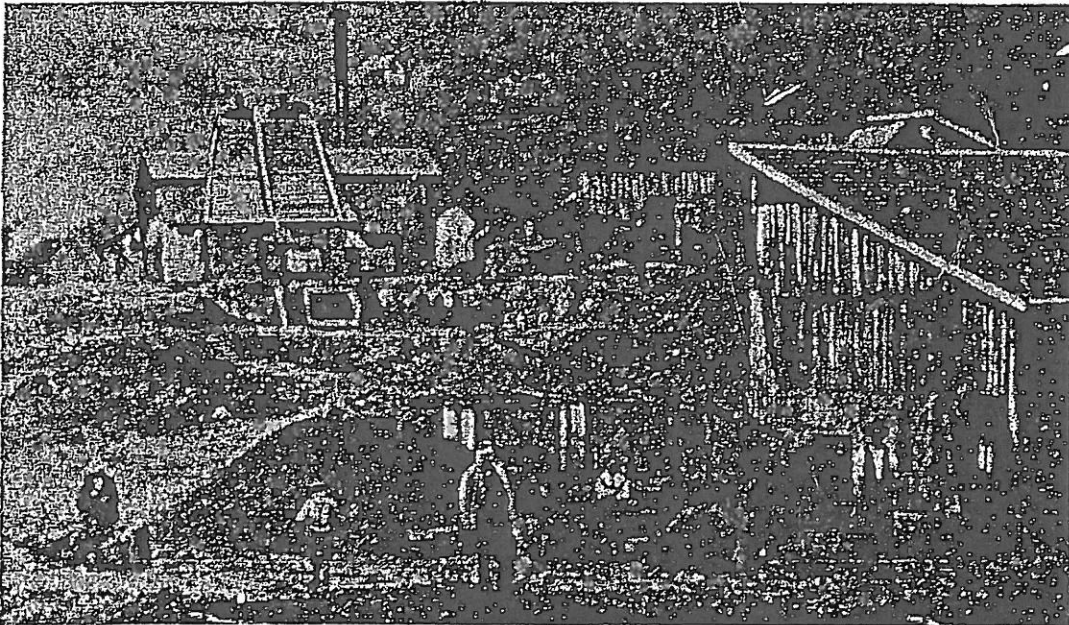
Figure 3 - Situation géographique des ouvrages miniers.

N°	Nom ouvrage	Visible	Type	Rôle	Diamètre	Longueur	Profondeur	État tête	Situation	Observations	X lamb II	Y lamb II
P1	Puits de la Valade (2)	Oui	Puits	Exploitation	3,0		255	Bon, maçonné	Comblé par débris végétaux et remblais par les habitants	Pas de protection, bord de route	519123	2018091
P2	Puits Festugière	Oui	Puits	Exploitation	3,0		150	Bon	Paraît comblé à une dizaine de mètres, orifice clos	Ouvert, situé au bord du sentier de randonnée	518320	2017991
P3	Puits Albert	Oui	Puits	Aérage	3,0		40	Bon	Ouvert	Ouvert, donc dangereux	518250	2018197
P4	Puits Sainte-Barbe	Oui	Puits	Aérage	3,0		196	Dalle de sécurité	Couvert par une dalle en béton	Situé sur la terrasse d'une maison	518387	2017672
P5	Puits de l'Espérance	Oui	Puits	Recherche	2,5		137	Moyen	En partie clôturé avec du grillage	Situé en surplomb d'un sentier de randonnée	518200	2017235
P6	Puits Vieux	Oui	Puits	Exploitation	1,8	2,2		Très dégradé	Obstrué de morceaux de bois	Situé au bord d'un sentier de randonnée	518218	2017592
P7	Puits Malivert	Oui	Puits	Exploitation	5,0			Débourré	Débourré	Dangereux, car aucune signalisation ni protection	518258	2017648
P8	Puits Neuf	Non	Puits	Exploitation			160	Recouvert de terre	Comblé	Maison récente construite en bordure immédiate (moins de 2 m)	518821	2017608
P9	Puits Marcillac	Non	Puits	Exploitation			245	Recouvert de terre	Comblé (estimé)	Aucun vestige du puits à son emplacement, situation approximative	518999	2017941
P10	Puits Renard	Non	Puits	Inconnu			126	Non visible	Comblé (estimé)	Non retrouvé	518721	2018138
P11	Puits de la Cabane	Non	Puits	Exploitation			136	Non visible	Comblé (estimé)	Non retrouvé	518525	2017404
B1	Poudrière	Oui	Entrée de construction	Stockage	1,0	0,0		Dégradé	Comblé (estimé)		518317	2018025
B2	Bac de lavage 1	Oui	Bac de lavage du charbon	Lavage du minéral	3,0	5,0		Dégradé		Dangereux, car aucune signalisation et protection	518332	2018010
B3	Bac de lavage 2	Oui	Bac de lavage du charbon	Lavage du charbon	4,5	6,0	2				519147	2018094
B4	Bâtiment de la mine	Oui	Bâtiment	Machinerie							519140	2018099
B5	Réserve d'eau	Oui	Bac maçonné en brique	Lavage du charbon	1,8	1,8	2				519158	2018059
C1	Cavité indéterminée	Oui	Cavité rectangulaire peu profonde	Inconnu	3,0	5,0		Dégradé		Dangereux, car aucune signalisation et protection	518308	2018028
V1	Verse	Oui	Verse	Sortie de puits	0,0	0,0					519134	2018075
V2	Verse	Oui	Verse	Verse sortie d'extraction	0,0	0,0				Modelée	519008	2017902
V3	Verse	Oui	Verse	Verse sortie d'extraction							518252	2017638
V4	Verse	Oui	Verse	Déblais				Remodelé			518861	2017594
V5	Verse	Oui	Verse	Déblais							518751	2018145
X1	Puits 12	Oui	Excavation	Grattage	1,0			Bon		Situé en bord de route	518656	2017116
X2	Puits 13	Oui	Puits	Aérage	0,7	0,0	7	Bon		Situé à quelques mètres d'une habitation	518347	2018228

Tableau 1 - Caractéristiques des ouvrages miniers.

André DELMAS

L'EXPLOITATION
des Mines de Charbon
de CUBLAC et du LARDIN



Le puits Festugières à Cublac (Corrèze). Mineurs près du hangar où s'effectuait le criblage. Aimablement communiqué par M^{lle} Luce DUTHEL, et le Foyer de Cublac.

Extrait de la Revue Félibréenne et Régionaliste LEMOUZI ©

n^{os} 82, Avril et 84, Octobre 1982

13, Place Municipale, 19000 TULLE.

IMPRIMERIE ORFEUIL
TULLE
1982



L'exploitation des Mines de Charbon de Cublac et du Lardin



I. - Aperçu Géologique

Georges Mouret, l'éminent géologue à qui nous empruntons une partie de la documentation de ce travail, explique comment les cours d'eau des époques carbonifères formèrent des « deltas » où se déposèrent les sédiments houillers que l'on retrouve principalement au nord-ouest des rives géologiques du Bassin de Brive.

Le delta de Terrasson, isolé vers le sud, de beaucoup le plus important par son extension et son épaisseur, est le seul qui contienne de la houille exploitable ; à condition, ajoutait cet auteur, que la production soit utilisée par des usines annexes : fours-à-chaux, verreries, poteries, etc. ; comme cela se faisait alors.

Parmi les fréquents affleurements de grès houillers qui ont surgit des dislocations de terrains aux temps géologiques de la formation du Bassin de Brive, le principal gîte est celui qui s'étend au nord de Terrasson sur la rive droite de la Vézère, dont il occupe le revers sud du massif cristallin, depuis Cublac jusqu'au sud de Peyrignac. Au nord, ces zones sont limitées par la « faille » de Beauregard, au sud par la chaîne des coteaux Massiques.

L'ingénieur Mouret divise en trois parties ce bassin terrassonnais qui chevauche les confins des départements de la Dordogne et de la Corrèze :

1. - Les affleurements de Cublac, situés entre les ruisseaux de la Valade et de l'Elle.

2. - Ceux du Lardin, entre l'Elle et le confluent du Cern.

3. - Ceux de Peyrignac, depuis le coude de la vallée du Cern jusqu'aux environs d'Estieux (1).

De plus, il y a lieu de prolonger vers Larche les couches houillères que révélèrent un puits profond de 432 mètres foncé à Bernou et les puits de sondage de Guilbonde lors des recherches de 1919.

Mais ces questions de minéralogie et de géologie locale, qui ont été déjà savamment traitées (2), ne sont pas l'objet de cette étude ; celle-ci concer-

(1) Georges Mouret. - Etudes des gîtes minéraux de la France, Bassin houiller et permien de Brive, Paris, 1891.

(2) Voir aussi : Dr. Bouchéporn, Explication de la carte géologique de la Corrèze et carte sur extrait Cassini, Tulle 1875. Dr Ch. Feytaud, Géologie et géographie physique du Terrassonnais, Imprimerie Nationale, 1933.

nera l'histoire et les péripéties des nombreuses sociétés concessionnaires qui s'obstinèrent à exploiter ce mince filon de houille ; après s'y être ruinées successivement, tant au Lardin qu'à Cublac.

De banqueroutes en liquidations judiciaires ou en faillites, tant de naïfs souscripteurs virent fondre leur argent. Ce fut la rançon des débuts de l'industrie du terrassonnais (3).

Dans la nuit des temps, l'homme à la recherche du feu, découvrit ces pierres qui brûlaient. Faut-il en voir le plus ancien témoignage en terrassonnais dans l'étymologie du nom de Peyrignac ? La désignation de cet affleurement houiller par deux mots latins : Petra et Ignis : la pierre et le feu ne font pas de doute.

Il est certain que depuis les époques du bronze et du fer les premiers artisans locaux, puis nos « favres », les charrons, les maréchaux-ferrants connaissaient ces affleurements de charbon de terre qu'ils utilisaient dans leurs forges.

Aussi, lorsque l'ingénieur civil Victor Forot écrit : « C'est vers 1716 que l'on découvrit les mines de Lacabane » (4), on peut penser que cette trop brève affirmation concernait un gisement exploité depuis longtemps, sans doute abandonné et qui aurait existé antérieurement à 1716.

D'ailleurs à cette époque, dans la ville voisine de Terrasson, il y avait des clouteries. Cette petite industrie s'y maintint longtemps à cause de la proximité du combustible.

LA MINE DE CUBLAC AU XVIII^e SIECLE

C'est dans les registre de la « Société d'Agriculture du Limousin » que nous allons trouver les origines historiques de la découverte et l'exploitation des gisements houillers de Cublac (5).

Cette première association de chercheurs, amateurs de sciences, avait été créée par une ordonnance royale du 12 mai 1761, sur l'initiative de l'intendant du Limousin Turgot. C'était une œuvre de progrès s'intéressant non seulement à l'agriculture mais aussi aux sciences, à la minéralogie, à tout ce qui pouvait apporter à l'essor économique de la province. Les sociétaires étaient principalement des gens de petite noblesse, des prêtres libéraux et patriotes, des bourgeois éclairés et industriels. Ces divers éléments imprégnés du souffle philosophique du XVIII^e siècle consacraient utilement leurs loisirs au progrès scientifique.

Beaucoup de provinces créèrent des assemblées similaires et ces petites académies des sciences économiques correspondaient entre elles, échangeant de nombreuses communications.

(3) A la place des Mines et verreries du Lardin, on trouve maintenant les Papeteries de Condat. A Terrasson, la Socat est partie de l'ex-verrerie.

(4) Victor Forot, Le Bas-Limousin minéralogique, Mines et minières de la Corrèze.

(5) Edouard Taillebois, La Société d'Agriculture du Limousin, B.H.B. 1879, p. 521.

Fig.1 — Plan de la mine de Cublaci

Echelle de 1/10.000

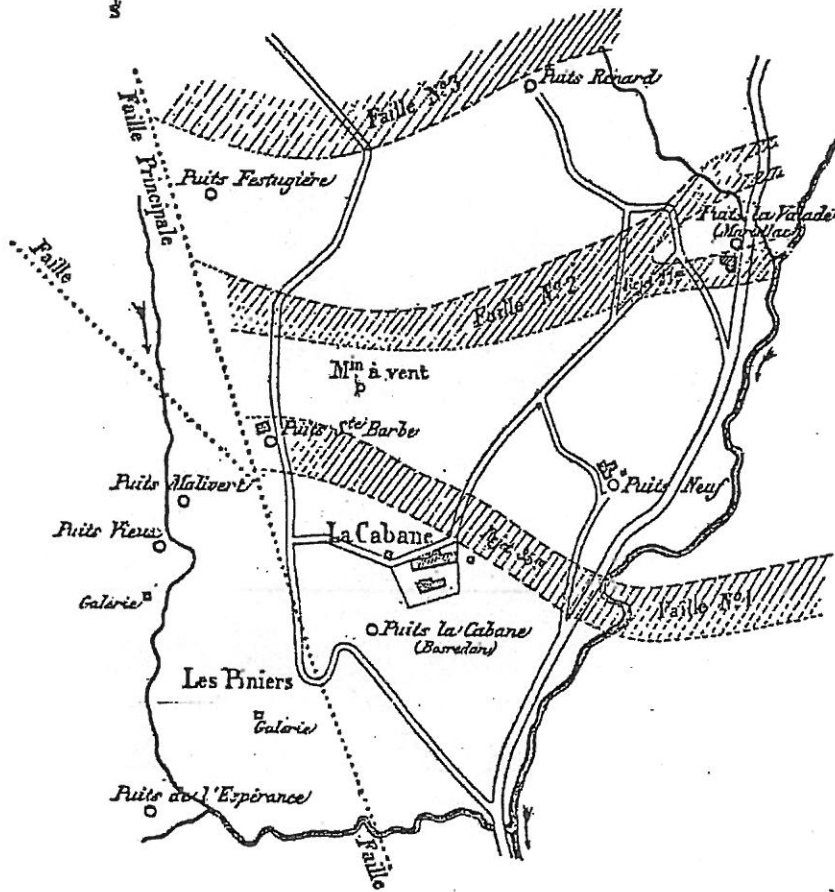
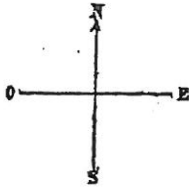


Fig. 2. Plan de la Concession de Cublac

Echelle de 1/40.000

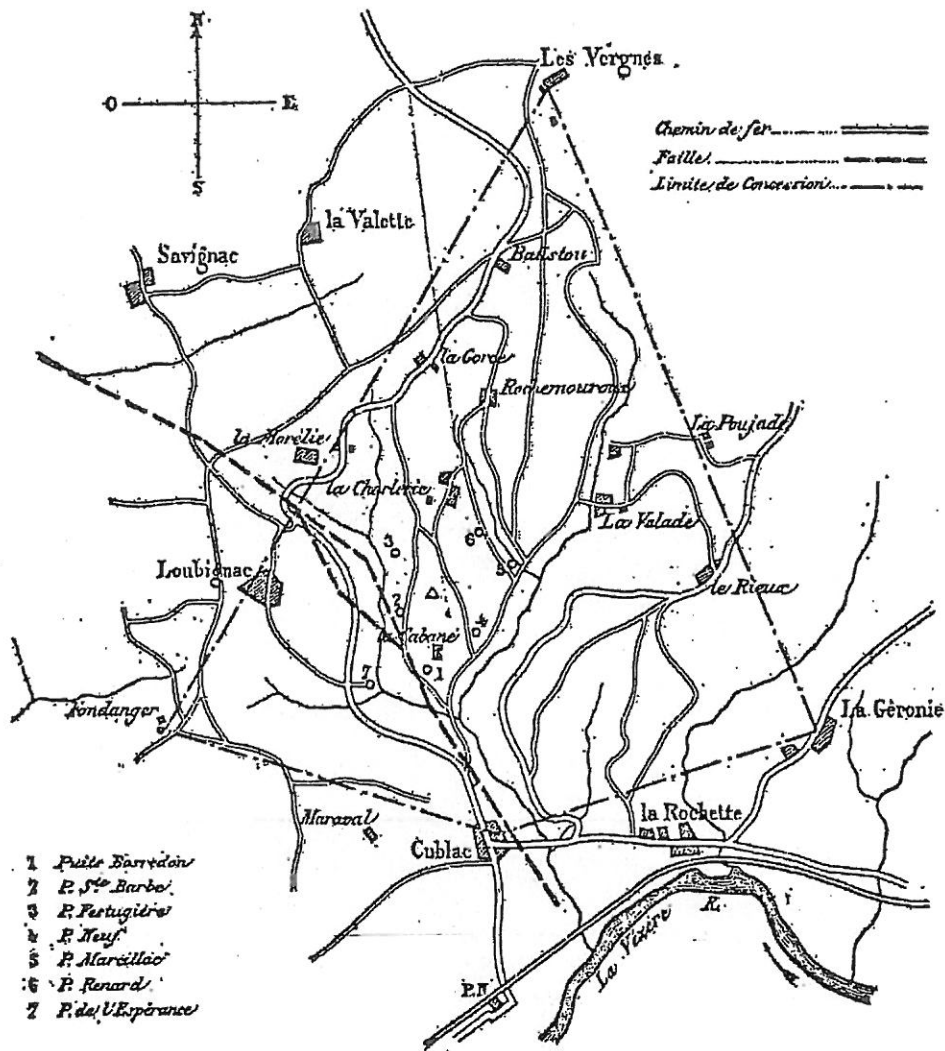
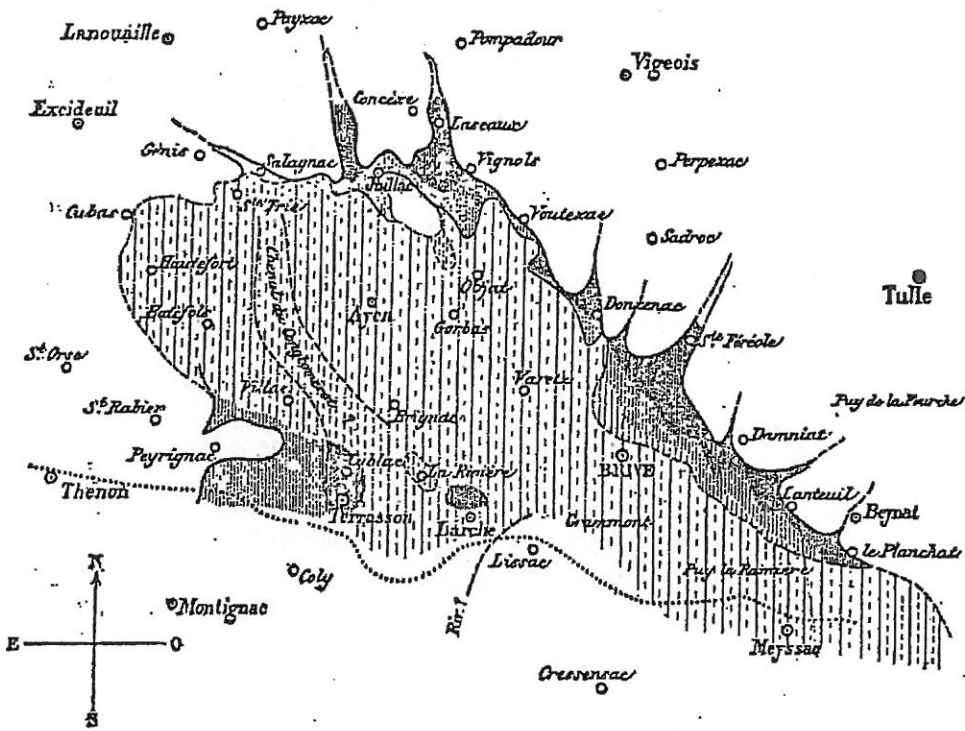
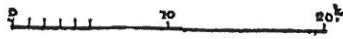


Fig. 3 — Carte des deltas houillers du bassin de Brive

Echelle de 1/500.000



~~~~~ Rivières houillères

~~~~~ Limite des deltas ou dépôts houillers

..... Faille de Meyssac

Nota: Les lignes pointillées se rapportent au tracé hypothétique de la limite des dépôts houillers et d'autant plus foncée que les dépôts sont plus épais.

 Dépôts houillers

 Dépôts hypothétiques

 Grès rouges inf.



La Société Royale d'Agriculture du Limousin créa un bureau secondaire à Brive, pour le Bas-pays, en 1763. Elle était dirigée par M. de Maledent lequel n'était autre que M. Maledent de La Bastille, seigneur de Lacabane en la paroisse de Cublac.

Parmi les travaux qui eurent tout spécialement pour but le développement et la prospérité de la région, la Société s'intéressa tout d'abord à la navigabilité de la Corrèze et de la Vézère.

Il existait, de temps immémorial, un projet pour rendre ces deux rivières navigables ; à cet effet, Sully avait alors demandé aux subdélégations de Sarlat et de Brive une somme de cinquante mille livres qui fut versée en pure perte par suite de la mort d'Henri IV.

Sous Louis XIV, le projet fut repris et, en 1642, les généralités de Limoges et de Bordeaux furent frappées d'une nouvelle imposition de cent vingt mille livres qui était entièrement perçue en 1687 et absorbée par ailleurs, sans que les travaux aient été commencés.

Dans ce pays montagneux où les communications étaient encore précaires, la Société d'Agriculture considérait comme primordial ce moyen de transport qui était lié à l'exploitation des richesses naturelles du sous-sol car, parallèlement à l'étude de la navigation, les sociétaires de Brive s'employaient activement à rechercher les gîtes miniers en Bas-Limousin. Il était évident que pour écouler une éventuelle production il fallait pouvoir la transporter dans de bonnes conditions.

En mars 1765, le bureau de Brive enregistrait la relation d'une importante découverte : Dans la paroisse de Saint-Pantaléon, à la suite d'un feu allumé par des bergers, on avait constaté des affleurements de charbon de terre. Une commission s'étant rendue sur les lieux adressait un rapport à l'intendant.

Eu juin de la même année il était signalé « ... au village de La Cabane un nouveau filon de quatre pieds de large à l'ouverturé »...

Peu de temps après on découvrit deux autres filons, en particulier celui de la Charlerie de Cublac. Ce charbon de terre se révéla de bonne qualité et attira aussitôt l'attention d'industriels. M. Ducos, négociant à Bordeaux, s'en fit expédier un échantillonnage afin de le comparer aux charbons anglais dont l'importation venait d'ailleurs d'être prohibée.

Un autre essai ayant donné satisfaction, le directeur des Verreries et Falenceries de Libourne demanda au bureau une étude sur les moyens d'exploitation et de transport ; il envisageait même l'établissement d'une manufacture sur l'emplacement de la mine.

Le 20 février 1766, Turgot écrivait au ministre Bertin pour lui annoncer la découverte importante de charbon de terre « ... dans une mine située dans « les montagnes de la rive droite de la Vézère, au nord et à une demi-lieue de la ville de Terrasson, sur la côte de l'Hermitanie (Cublac), le « charbon extrait de ce filon et employé à la forge d'un serrurier de « Terrasson, a fait rougir, presque jusqu'à blanc, dans l'espace de 8 minutes, « une barre de fer carrée de onze lignes de grosseur »...

L'intendant souhaitait qu'une compagnie puisse exploiter ces gisements en toute liberté (6).

Ceci n'allait pas tarder car, nous lisons dans un registre de l'église de Cublac : « ... C'est au temps de Monsieur de La Bastille que Turgot envoya « à La Cabane des ingénieurs chargés de rechercher la houille. Malheureusement ceux-ci se heurtèrent à l'incompréhension des habitants de « Saint-Pantaléon, de La Cabane et même d'Yssandon.

« ... ils ne voulaient rien découvrir et cachaient au contraire soigneusement « ce que nous venions chercher, craignant, si la mine venait à être exploitée, « qu'on ne partit de là pour leur augmenter la taille... Il fallut en gagner « secrètement quelques-uns à prix d'argent adroitement semé pour arriver « à connaître quelque chose »...

On lit dans une délibération de la Société d'Agriculture de Brive, en date du 1^{er} mars 1766, au sujet de Cublac :

« ... sur l'article charbon de terre, le bureau de Brive n'a pu mieux faire « que de promettre 15 livres de récompense à celui qui découvrirait la « mine de charbon ; l'intention de Monsieur l'Intendant étant de ne con- « traire ny gêner personne »...

Par ailleurs, les duc de Noailles, tout puissants suzerains du pays, se désintéressaient de la question. Il y avait bien de quoi décourager la Société d'Agriculture.

Cependant, en 1778, une Société Bosredon & C^{ie}, composée de personnes de la région et qui exploitait déjà les mines de plomb d'Ayen, sollicitait une concession provisoire pour le charbon de Cublac. Quelques mois plus tard, en 1779, sur le rapport favorable présenté par M. Perrier, Inspecteur des Ponts & Chaussées à Tulle, l'Intendant de la Généralité de Limoges accordait une permission pour une année. Mais, ce fut en vain que les Intéressés essayèrent d'en obtenir le privilège définitif.

En 1781, l'abbé de Lubersac, alors vicaire-général de l'évêque de Narbonne, prieur de Brive et qui était aussi un grand seigneur terrien limousin, racheta les droits de la Société Bosredon. Il prit un adjoint nommé du Terme qui exploita les mines que les prédécesseurs n'avaient su faire valoir.

Dans le courant de l'année suivante, en 1782, il se constituait une nouvelle société financière sous la raison sociale « Fournier & C^{ie} », ayant pour but d'exploiter toutes les mines de la région. Le 19 novembre suivant, un arrêt du Conseil lui concédait, pour une durée de 30 années, l'exploitation des différentes mines du Limousin découvertes ou à découvrir dans un rayon déterminé dans lequel se trouvait le gisement de Cublac. En contre-partie la dite société s'engageait à rendre la Vézère navigable. L'abbé de Lubersac, « beaucoup plus industriel que prêtre », était l'âme de cette nouvelle entreprise et, bien qu'il y eut à sa tête des hommes de valeur tels que M. de Naurissat, directeur de la Monnaie, M. du Terme, gros financier, l'abbé Lamy de la Chapelle, curé de Cublac, et d'autres personnalités du Limousin, la

(6) Archives Nationales F 14, 1306.

Société Fournier était déjà en liquidation en 1785 ; sans que le grand projet de canalisation de la Vézère ait été entrepris. Aussi la concession accordée fut révoquée (7). Avec la Révolution qui approche, la loi du 28 juillet 1791 allait abolir, pour quelques temps, les privilèges des concessions.

MONIER - MISSEREY - LAVECH

1817 - 1834

Un peu avant 1817, les mines de Cublac appartenaient à un sieur Jean-Baptiste Constant Monier qui avait repris les travaux sur le flanc du coteau de Loubignac. A l'endroit même où, en 1778, la Société Bosredon avait installé une première « descenderie » qui avait alors pénétré le filon de houille. Pour mieux exploiter cette couche, Monier fora deux petits puits.

A cette époque, vers 1818, trois anciens négociants parisiens : MM. Misserey, Assiette et Touroude vinrent séjourner à La Cabane. Flairant peut-être quelque bonne affaire, ils s'y firent domicilier sous les auspices du maire de Cublac, Jean-François Mallvert, - lequel avait quelques intérêts dans les mines, - en vue d'acquérir le gisement.

Cependant, à la veille de passer l'acte, M^e Ségéral, notaire à La Géronie, sans doute renseigné sur l'honorabilité des trois affairistes parisiens, semblait réticent. Le maire dut le rassurer : « ... vous pourriez leur refuser votre ministère mais leur individualité m'est assez connue pour que je puisse vous engager sans crainte »...

On comprendra la réserve du notaire lorsque nous étudierons la mine du Lardin où nous retrouverons un de ces trois chevaliers d'industrie en relatant ses méfaits.

Le 23 octobre 1819, les susdits anciens négociants parisiens ayant pour domicile La Cabane, achetaient à Constant Monier - lui aussi demeurant à La Cabane, - l'entière propriété des mines de houille ou charbon de terre de Cublac, d'une superficie de 3 hectares 64 ares, avec tout ce qui dépendait de l'exploitation, y compris les droits d'entrées, issues et servitudes dans ladite commune et sur les lieux appelés l'Hermitanie ou Charbonnières ; moyennant le prix de 4.000 francs payables dans deux ans (8).

Cette association ne dura pas car, peu d'années plus tard, ce sont MM. Huart, Misserey et Des Fauries qui continuent les travaux et font ouvrir une galerie de recherches dans le même secteur.

Puis, en avril 1828, une demande de concession est présentée par MM. Bertrand Lavech, Henry Misserey et Compagnie. (Ce Lavech n'est autre que Des Fauries de Terrasson).

Pendant cette même période, une autre société : Festugière et C^{ie}, avait entrepris de fructueuses recherches dans le voisinage et adressait elle

(7) Victor Forot, op. cit.

(8) Minutes de l'étude de M^e Ségéral, notaire à La Géronie de Cublac, en l'étude de M^e Mauranges, notaire à Cublac, que nous devons vivement remercier ici pour son aimable accueil.

aussi une demande de concession en date du 21 octobre 1828.

Les influences politiques, les tiraillements entre les deux sociétés concurrentes retardèrent la décision du service des Mines. Enfin, par une ordonnance royale du 16 juin 1830, la concession des mines de Cublac fut accordée à MM Lavech, Misserey & C^{ie}. Cette société sans envergure fit bien quelques travaux dans le vallon du ruisseau de la Morélie où l'on se contenta d'approfondir le Puits Vieux et de commencer le Puits Malivert (cet ancien associé était encore maire de Cublac), mais l'exploitation dut être abandonnée en 1834 et rachetée par MM. Festugière et de Marcillac.

SOCIETE DES MINES DE HOUILLE DE CUBLAC, FESTUGIERE & C^{ie} 1836 - 1845

Jean Festugière, riche maître de forges, était devenu propriétaire des mines du Lardin dont la faible production était absorbée par ses fonderies des Eyzies. Il avait pour associés, au Lardin, MM. Bosredon, ancien capitaine d'infanterie, et L. de Marcillac, personnalités du département de la Dordogne.

Le 28 avril 1836, en l'étude de M^e Cahouet, notaire à Paris, était constituée la Société des Mines de Houille de Cublac au capital de 200.000 francs. Elle se réunit en assemblée générale le 18 novembre de la même année, où elle entendit le premier rapport d'activité de son gérant M. Bosredon aîné ; dont voici quelques extraits :

Dès le 18 juin 1836, les travaux commencèrent par épuiser un ancien puits posé sur une des principales couches alors connues ; mais les eaux qui y stagnaient depuis plusieurs années ayant détérioré les bois d'étalement, on se trouva dans l'obligation de la refaire à neuf, ce qui fut terminé le 4 août, date où l'on commença le fonçement d'un autre puits qui fut interrompu à 38 mètres par de fortes infiltrations d'eaux provenant d'un très ancien puits que l'on parvint à mettre à sec au bout de 22 jours. Pour faciliter ce travail très pénible on installa des machines à « molettes » de la force de trois à quatre chevaux.

Ces travaux révélèrent quatre nouvelles couches et autant d'affleurements que l'on pensait pouvoir exploiter par une galerie ouverte au flanc du coteau de La Cabane, d'une longueur de 800 à 1.000 mètres, de faible inclinaison pour l'écoulement des eaux et dans laquelle il serait établi un chemin de fer pour wagonnets.

En attendant ce travail de longue haleine, il avait été posé trois nouveaux puits ; tout en continuant le fonçement des anciens restaurés.

Entre temps, la propriété de La Cabane, située au centre de la concession, étant en vente, M. Bosredon en avait fait l'acquisition pour la société, moyennant le prix de 32.225 francs, son étendue était de 70 hectares et la maison de maître devait suffire au logement du gérant, de l'ingénieur, du comptable et autres employés. Dans les bâtiments contigus il y avait de quoi établir les forges, les magasins et en outre des écuries pour six bœufs et trente chevaux et il y avait en plus le domaine de La Valade.

M. Bosredon ayant eu connaissance de l'ouverture prochaine d'un chemin de grande communication, allant de Saint-Léonard à Terrasson, avait demandé une modification du tracé traversant la concession et le bourg de Cublac pour rejoindre la route royale de Lyon à Bordeaux, ce qui permettrait d'accéder facilement au Lardin, point d'embarquement.

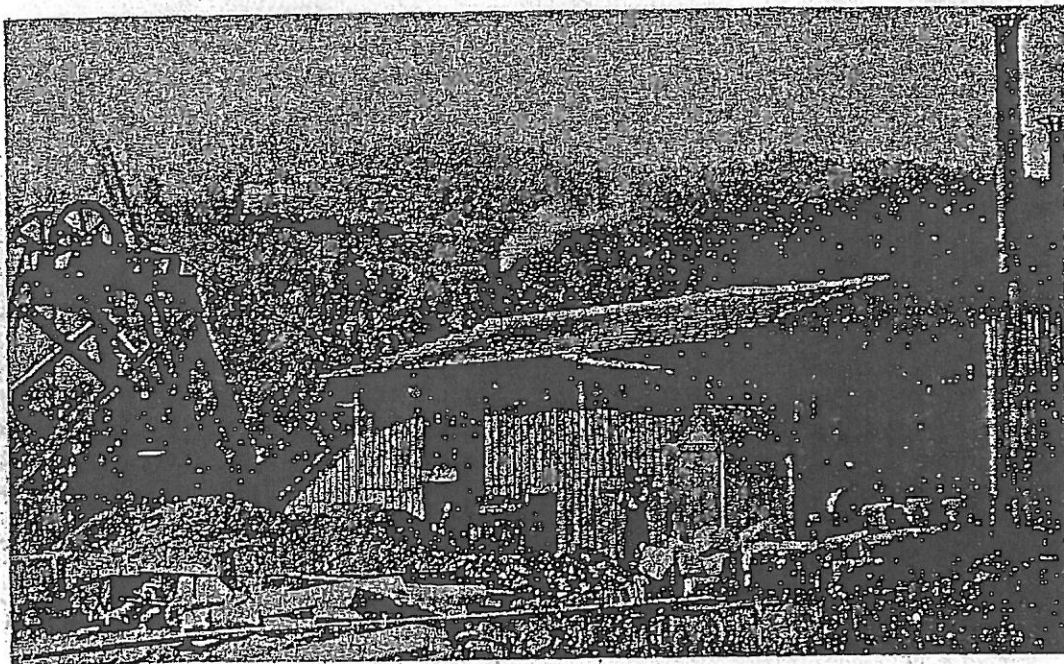
Au nord il ouvrirait un débouché considérable à nos produits pour la consommation des forges et hauts fournaux du Limousin, etc, etc.

Enfin, le gérant, voulant assurer dans de bonnes conditions la subsistance des ouvriers, avait établi une boulangerie économique. Il est évident que ce long rapport prometteur de gros bénéfices, imprimé sur huit pages, était surtout un prospectus publicitaire à l'intention des nombreux souscripteurs restant à trouver (9).

En février 1837 François Bosredon présenta, au nom de la compagnie, une demande d'extension de concession sur 791 hectares situés dans les communes de Cublac et de Brignac. Les demandeurs ne reçurent satisfaction que le 11 janvier 1839.

La société exécuta des travaux d'exploitation considérables, principalement sur la région à l'est de la grande faille ; alors que les prédécesseurs avaient établi leurs ouvrages à l'ouest, sur les affleurements de terrains houillers, vite épuisés, ce qui explique leurs déboires.

Quatre nouveaux puits avaient donc été forés, ils étaient désignés par les



Le puits Festugières au début du siècle.

A gauche : le chevalement. Au centre : le bâtiment où se trouvait la machine à vapeur. Communiqué par M^{lle} Luce DUTHEIL, et le Foyer de Cublac.

(9) Paris, Imprimerie Fournier & C^{ie}.

noms de puits Bosredon, Festugière, Marcillac et Espérance. On avait aussi remis en état le puits Vieux et le puits Malivert.

Le fonçage du puits de l'Espérance qui avait été poussé jusqu'à 137 mètres fut interrompu en 1837, inondé par une source qui débitait 20 à 22 hectolitres à l'heure.

On exploita alors le puits Marcillac qui trouva, à 124 mètres, une couche de houille d'une épaisseur constante de 50 centimètres qui fut exploitée par des galeries. Ce puits, inutilement poussé jusqu'au cristallin, à 180 mètres de profondeur, fut abandonné en 1843.

Avec le puits Festugière, on avait rencontré le charbon à 91 mètres. Là aussi, ce fut une erreur de vouloir le prolonger à 150 mètres.

En 1844, on porta l'exploitation sur le puits Bosredon - appelé aussi puits de La Cabane - qui atteignit la profondeur de 136 mètres ; après avoir coupé un peu avant le même filon de houille toujours épais de 50 centimètres et incliné de 15 à 18 degrés. Les mineurs travaillèrent cette couche à l'aide d'une descenderie de 56 mètres, d'où partaient 8 galeries d'une longueur de 50 mètres.

Le rapport de l'ingénieur en chef du service de Mines (10), M. Marrot, rédigé en 1840, que nous venons d'utiliser, concluait qu'il n'existait dans la concession de Cublac qu'une seule et unique couche de houille exploitable et dont l'épaisseur était d'environ 50 centimètres. Il préconisait l'arrêt des fonçages de puits et l'exploitation pure et simple de la couche reconnue.

Malgré cela, on continua d'approfondir le puits Marcillac qui atteignit 265 mètres.

Dans ces conditions, l'entreprise n'était plus rentable. Certains associés s'étant retirés, la société - qui avait son siège et ses bureaux à Terrasson - prit pour raison sociale : Festugière Frères et C^{ie}. Mais, les mines de Cublac ayant été fermées en 1845, la société fut dissoute peu de temps après (11).

MARCET - RICHARD & C^{ie}

1847 - 1851

La concession et les mines de Cublac furent revendues en mars 1847 à MM. Richard et Marcet, propriétaires à Terrasson, lesquels avaient auparavant acheté les verreries du Lardin aux héritiers de M. Brard, mort en 1839.

Les acquéreurs constituèrent une société, sous la raison sociale Marcet, Richard et C^{ie}, ayant pour but l'exploitation des mines de Cublac dont la production était destinée à alimenter leur verrerie. Ils en confièrent la direction à un ingénieur nommé Renard.

Les travaux, repris au début de 1848, portèrent d'abord sur le puits de La Cabane, ancien puits Bosredon, et sur le puits Festugière. L'ingénieur du service des Mines, qui vint inspecter les travaux en juillet de cette même année, constatait que ces deux puits fonctionnaient au moyen de manèges

(10) La Corrèze dépendait alors du service des mines de l'arrondissement de Périgueux. Voir V. Forot, op. cit., p. 90.

(11) Georges Mouret, p. 189.

à chevaux pour le relèvement et le boisage des galeries.

Le prix de revient du charbon sur le carreau variait entre 1 fr. 75 et 2 fr. le quintal métrique.

Le revenu payé à l'Etat en 1848 fut de 90 fr. 06. Il comprenait un impôt fixe de 79 fr. 10 sur la concession et un prélèvement de 10 fr. 96 sur les bénéfices.

En 1849, le puits Festugière fournissait à lui seul la plus grande partie du combustible utilisé par les fours de la verrerie Richard et Marcet au Lardin.

On lit dans le rapport du service des Mines : « ... Nous pensons que les moyens employés jusqu'à présent (transport, élévation et aérage) deviendront insuffisants lorsqu'on se sera avancé davantage pour permettre aux piqueurs de travailler en été dans les tailles dont la hauteur en quelques endroits n'est que de 0 m. 45 »...

En effet, pendant l'été de 1850, il y eut de fréquentes interruptions de travail par manque d'aération des galeries. On imagine le courage de ces mineurs de fonds travaillant dans ces conditions !

SOCIÉTÉ RENARD & C^{ie}

1851 - 1864

L'ingénieur Renard, succédant à MM. Richard et Marcet, groupa les verreries du Lardin et les houillères de Cublac sous la raison sociale Société Renard et C^{ie}. Son siège fut fixé au Lardin, commune de Saint-Lazare, en Dordogne.

Vers 1855, le champ d'exploitation accessible par les trois puits commençait à s'épuiser. Au-delà, la faible hauteur des galeries limitait les distances de roulage.

L'exploitation par les puits Festugière et de La Cabane cessa en 1857 et fut reportée sur celui de La Valade, ex-Marcillac, qui assura l'extraction pendant deux à trois ans, jusqu'à l'inondation du puits Festugière par lequel se faisait l'aération. Entre temps, dès 1855, on avait foncé le puits Neuf, terminé en 1857, ensuite le puits Renard de 1857 à 1858. Vers 1860, toute l'extraction se faisait par ces deux derniers puits, munis de machines à vapeur.

La société Renard et C^{ie} était dirigée par les frères Delas : Paul-Bernard, maître-verrier, habitant Brardville, était chargé de la verrerie du Lardin ; tandis que Jean-Théodore, demeurant à Cublac, dirigeait la mine où il avait succédé à M. Dony.

Pierre-François Renard, principal actionnaire de la compagnie, s'étant retiré chez lui à Amiens, vendit la concession aux frères Delas le 8 mars 1864, se réservant les terrains et les puits.

DELAS Frères

1864 - 1886

Le premier travail des nouveaux propriétaires fut d'approfondir le puits Neuf de 25 mètres afin de faciliter l'exécution d'un travers-banc qui retrouva

la couche de houille à 130 mètres dudit puits. Il y eut alors deux recettes : l'une au niveau sud à 122 mètres, l'autre vers le nord à 140 mètres de profondeur.

En 1866, l'ingénieur en chef du service des Mines, adressant son rapport au conseil général de la Corrèze, écrivait : « ... La production de la mine de Cublac est faible et de qualité inférieure, ... elle est presque exclusivement consommée par la verrerie du Lardin »...

Le revenu net imposable, pour cette année-là, fut de 2.100 fr. tandis que la redevance fixe par kilomètre carré de concession ne représentait, avec les décimes, qu'une somme de 87 fr.

La production, qui avait été de 34.000 quintaux en 1866, descendit à 25.000 en 1867 et 21.500 en 1868. De nombreux mineurs, débauchés, quittèrent Cublac pour les mines de la Creuse où le travail était moins pénible et les salaires plus élevés. Le peu de bénéfice que laissait la mine ne permettait pas de les augmenter, l'exploitation devenant de plus en plus difficile.

Selon un rapport du préfet de la Corrèze, daté du mois d'août 1872, la production tombée à 6.000 tonnes était toujours entièrement absorbée par la verrerie du Lardin, propriété des concessionnaires.

En 1874, la mine produisit seulement 1.448 tonnes de charbon de qualité médiocre, avec 29 ouvriers. On entreprit alors le forage d'un nouveau puits, baptisé du nom de Sainte Barbe, patronne des mineurs ; il devait permettre de pourvoir à un aérage défectueux de la mine et poursuivre l'exploitation.

Malheureusement, ce puits, équipé d'une machine à vapeur développant 6 CV. fut poussé jusqu'à 195 mètres sans rencontrer la couche de houille. Ces travaux furent arrêtés en 1879. Un travers-banc établi à 147 mètres avait permis la communication avec le puits Neuf et son aération.

Ce puits Neuf, profond de 147 mètres, qui restait alors le seul productif, fut muni d'une machine à vapeur horizontale, d'une force de 4 CV. On y avait aménagé une galerie de roulage de 1.410 mètres de long.

A cette même époque (1879), les chantiers les plus anciens se trouvaient épuisés, trois autres puits ne servaient plus qu'à l'aérage : Le puits Renard (126 mètres), le puits de La Valade (126 mètres), le puits Festugière (96 mètres).

Cependant, en 1875, la mine occupait en moyenne 45 ouvriers dont le salaire total atteignit 28.341 fr. Il avait été extrait près de 30.000 quintaux métriques de houille dont 27.000 vendus au prix de 1 fr. 50 le quintal, ce qui produisit la somme de 40.500 fr., qui était loin de couvrir des dépenses dépassant 50.000 fr.

Bien que déficitaire, la Compagnie avait versé une somme de 512 fr. en secours aux mineurs infirmes ou à leurs familles.

Pierre-François Renard mourut à Amiens le 10 janvier 1878. Sa veuve, Suzane Dorville, et ses enfants, vendirent les puits aux frères Delas le 4 juin 1881.

Le puits Neuf étant à peu près épuisé en 1883, la société demanda l'ex-

tension de la concession vers le sud.

La production de 1883 avait été de 2.937 tonnes contre 3.488 l'année précédente. Le prix en avait été fixé à 17 fr. 50 la tonne.

Malheureusement, en 1885, les Verreries du Lardin, à la suite de chômage et de grèves, durent éteindre leurs feux. La perte de cet unique débouché fut considérable pour la mine ; son charbon étant très difficile à écouler ailleurs en raison de sa basse qualité et de la concurrence par des produits meilleurs, l'extraction tomba à 1.530 tonnes ; on fut contraint de l'arrêter et de débaucher.

Entre-temps, les Frères Maristes ayant acquis le domaine de La Cabane, que leur avait vendu la famille Renard en 1883, avaient entrepris la construction d'importants bâtiments pour y installer leur maison provinciale du Sud-Ouest. Un bon nombre de mineurs trouvèrent là du travail.

Certes, dans cette seconde moitié du XVIII^e siècle, le bourg de Cublac connut une période prospère : la population doubla. Il s'était construit des maisons ouvrières et des commerçants étaient venus y ouvrir les premières boutiques. La municipalité avait créé une école qui, en 1881, avait pour institutrices les sœurs de Trégnac, lesquelles, les temps ayant changé, furent renvoyées par le maire Lacombe, quelques années plus tard.

Vers 1882, le curé Fronty écrivait dans ses notes :

« ... Chaque année, le 4 décembre, jour de la Sainte Barbe, ils (les « ouvriers ») se réunissent dans l'église ; leur directeur (M. Delas) en tête, « pour assister à une messe célébrée en grande pompe... La quête qui se « fait à cette messe est une ressource importante pour la paroisse »...

Jean-Théodore Delas décéda à Cublac, le 22 novembre 1885, sans heir, il laissait pour héritier son frère Paul-Bernard.

SOCIETE LOQUEYSSIE & DELAS

1886 - 1893

Par suite de saisie judiciaire, les mines furent mises en vente le 3 novembre 1886.

MM. Albert de Loqueyssie, directeur du journal « Le Pays », demeurant à Paris, et Jean Delas, ingénieur des Mines (fils de Paul-Bernard), s'en rendirent adjudicataires.

Une clause assez curieuse avait été prévue dans le cahier des charges, établi par M^e Laroze, notaire à Bordeaux :

« ... Le propriétaire de la verrerie du Lardin sera tenu de prendre et le « propriétaire des mines de Cublac sera tenu de lui fournir la quantité de « charbon dont le premier aura besoin pour le fonctionnement de la verrerie, « au prix de quinze francs les mille kilogrammes, rendus à la verrerie ».

Au cours de l'année 1887, la nouvelle société reprit l'exploitation et les recherches vers le sud-est de la mine. La production étant alors utilisée par les fours à chaux du Lardin.

Peu à peu, la mine reprenait son activité : en 1888, elle occupait 33 mineurs au fond et 7 ouvriers en surface. La production ne fut que de

2.238 tonnes, évaluées fiscalement à 13 fr., soit 29.105 fr. 70. Il n'y eut pas de bénéfices mais des pertes.

Aussi, à la requête d'un sieur Philippe Hochard, ancien armateur de Bordeaux, créancier hypothécaire, les mines de Cublac furent saisies.

Le tribunal de Brive procéda à la vente le 5 juin 1889, sur une mise à prix de 5.000 fr., la désignation comprenait principalement :

1. - Le puits Neuf, au lieudit Laborie, avec trois hangars bâtis en pierres. Une machine à vapeur, une chaudière, des wagons, des rails, etc.

2. - Un autre puits appelé Sainte-Barbe, sis à Lagorce et correspondant avec le premier, avec bâtiments, machines, câbles, chaudières, etc.

3. - Au lieudit La Crébas, une bascule en bon état, bâtie en pierre et couverte en tuiles, servant au pesage du charbon avec la pièce de fond attenant.

Le tout fut adjugé à un sieur Louis Gaborian, demeurant à Bordeaux, pour la somme excessive de trente mille et cinquante francs. Or, Gaborian n'était pas en situation de payer pareille somme et l'on peut se demander quel rôle il avait joué dans cette affaire ?

Les commandements et poursuites étant restés infructueux, le tribunal de Brive ordonna une nouvelle vente sur « folle enchère », fixée au 13 août 1890, sur une même mise à prix de 5.000 fr.

La société Delas fut adjudicataire et reprit aussitôt l'exploitation ainsi que le montre le rapport administratif sur l'année 1890 :

La mine était alors exploitée par deux puits : le puits Neuf (174 mètres), le puits Sainte-Barbe (196 mètres) et 2.200 mètres de galeries.

La production avait donné 2.200 tonnes, évaluée à 13 fr. la tonne. L'effectif était de 30 mineurs au fond et 7 employés en surface. Les piqueurs touchaient un salaire moyen de 3 fr. 50, les meilleurs arrivant jusqu'à 4 fr. 50 par jour. Les rouleurs et receveurs gagnaient 1 fr. 50 à 2 fr.

La redevance à l'Etat pour la concession de 791 hectares fut fixée à 79 fr. 10.

En 1891, l'emploi est de 48 personnes pour une production de 2.872 tonnes.

En 1892, 35 ouvriers pour 3.235 tonnes, mais dont le prix est tombé à 11 fr. 92.

L'exploitation continuait encore en 1893 malgré de sérieuses difficultés. 26 mineurs et employés divers pour une production de 2.623 tonnes d'un mauvais charbon se vendant mal et encombrant le carreau de la mine.

L'année suivante sera fatale. On conserva cependant 9 mineurs pour l'entretien des galeries.

M. de Loqueysse étant décédé ainsi que son successeur, M. Gibiat, la veuve de ce dernier, M^{me} Debregeas, habitant au château de Redon, près Hautefort, était devenue sociétaire. Sur la fin de 1894, elle était en procès avec M. Jean Delas. En conformité du jugement rendu, la concession et les mines de Cublac furent mises en vente sur licitation.

HOUILLÈRES DE LA DORDOGNE, HAREL & FROIDEFOND

1889

La concession du Lardin n'étant pas adjacente à celle de Cublac, l'espace intermédiaire limité à l'ouest par le vallon de Lignac et au sud par la Vézère, avait fait l'objet d'une demande de concession, présentée en 1826 et portant sur une surface de 5 kq 24. Ces démarches étaient restées sans suite (12).

Le chef mineur de Cublac, Jean Froidefond, se trouvant sans travail à la suite de la déconfiture de la société, pensa à ce gisement voisin inexploité. Ayant réussi à convaincre un financier parisien : Alfred Harel, une assemblée générale constitutive était réunie à Paris, le 5 août 1889, afin de mettre sur pieds une société en participation, sous la raison sociale « Houillères de la Dordogne », présidée par ledit Harel.

Le 28 août suivant, le chef mineur, muni de pouvoirs, achetait, pour le compte de M. Harel, des terrains sis au Maraval et à la Pagésie, en la commune de Terrasson.

En vue de situer la couche de minéral pour établir la demande de concession, on commença le fonçage d'un puits au sud de la Pagésie, baptisé le puits Camille.

Jean Froidefond, qui employait quelques ouvriers débauchés, entreprit de reconstituer la caisse de secours des mineurs, laquelle avait été engloutie dans la dernière banqueroute de la mine de Cublac. Il fit appel à la population en ouvrant une souscription pour créer une nouvelle Société de secours mutuel ayant pour but de venir en aide aux ouvriers blessés ou malades ; y compris la gratuité du médecin et des produits pharmaceutiques (13).

Les Houillères de la Dordogne restèrent dans les cartons des notaires, mais nous retrouverons bientôt l'ex-chef mineur Jean Froidefond.

SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES DE CUBLAC, SIMBILLE & C^{ie}

1895 - 1896

La vente sur licitation à la requête de M. Jean Delas, fixée au 2 janvier 1895, resta infructueuse à défaut d'enchérisseur. Le tribunal dut la reporter au 20 février, après avoir abaissé la mise à prix à 5.000 fr.

L'adjudication fut attribuée aux consorts

Ernest Simbille, maire de Brive,

Emile Lacoste, avocat à Brive,

Léon Chadourne, avoué à Brive,

et Louis Mathieu, avoué à Brive, seuls enchérisseurs.

Comment ces quatre notables d'une ville voisine pouvaient-ils ignorer la valeur réelle de ces mines pratiquement épuisées et la qualité médiocre de son charbon ? Victimes de quelque « bon tuyau », ils n'allaient pas tarder à déchanter.

(12) Georges Mouret, op. cit., p. 183-384.

(13) Arch. Notariales, M^e Mauranges, Cublac.

16.

Ces nouveaux concessionnaires formèrent la Société des Houillères de Cublac dont le siège fut fixé à Brive. Les travaux reprirent aussitôt. On embaucha 20 mineurs au fond et 5 employés à la surface. Hélas ! la production totale pour l'année ne fut que de 1.065 tonnes d'un charbon de qualité très inférieure qui alla en grande partie s'accumuler sur le carreau. Le rendement étant très insuffisant par rapport à des dépenses considérables, la société se trouva bientôt devant de graves difficultés financières jusqu'à emprunter pour assurer la dernière paye avant la fermeture.

En vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de Brive du 13 mai 1896, il fut procédé, le 10 juin suivant, à une vente sur licitation.

La concession et les mines de Cublac furent adjugées pour le prix de 5.575 fr., au seul enchérisseur, le sieur Emile-Pierre Casel, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Paris.

Quelle aubaine pour les imprudents Brivistes que d'avoir trouvé ce riche Parisien, limitant ainsi le désastre !

HOUILLERES DE CUBLAC, E.-P. CASEL

1896 - 1897

Ce nouveau propriétaire, bien que n'étant pas en société, conserva à l'affaire le nom de « Houillères de Cublac », mais il transféra le siège et les bureaux à Terrasson, où il amena un directeur-gérant : M. Chambre.

La mine repartit tant bien que mal. En 1897, 23 hommes travaillaient au fond et 5 à l'extérieur. Il ne fut extrait sur un an que 1.049 tonnes, évaluées fiscalement à 13 fr. l'unité. En raison de la mauvaise qualité, malgré toute la publicité faite par l'entreprise, ce charbon même à bon marché ne se vendait pas.

D'autre part, les recherches vers des filons où des couches hypothétiques, s'avérant négatives, furent interrompues. L'entretien des puits et galeries, les frais d'exploitation devenant ruineux, l'entreprise fut abandonnée le 15 novembre 1897.

L'entrepreneur Casel, trompé et déçu, décida sans plus tarder de se débarrasser de Cublac, une mauvaise affaire. A cet effet, il donna pleins pouvoirs à Maître Malès, notaire du lieu. Ce dernier procéda à une vente aux enchères publiques, le 10 juillet 1898. Tout le matériel dont deux machines à vapeur, hors d'usage, quatre mille mètres de rails, plaques tournantes, bennes, wagonnets, pont roulant, etc., furent liquidés sur place, au prix de ferraille.

La concession minière, d'une superficie de 791 hectares formant un quadrilatère ayant pour sommets les Vergnes, Fondanger, Cublac et la Géronie, fut vendue pour un petit prix, le 31 mars 1899.

Des acheteurs étaient deux anciens chefs mineurs : Jean Froidefond, de Cublac, et Félix Pélissier, de Saint-Eloi-les-Mines. Peu après, ce dernier s'empressait de céder sa part - la moitié - à un ingénieur civil des Mines, le marquis de La Ferrière.

SOCIETE ANONYME DES CHARBONNAGES DE CUBLAC
1900

MM. d'Argiot et Froidefond donnaient, quelques mois plus tard, pleins pouvoirs sur leurs titres de concession à un certain Albert Renard, industriel à Versailles, aux fins de créer une société d'exploitation.

Le 13 octobre 1900, agissant, tant pour lui que pour ses mandants et autres personnalités bien titrées, pour lesquelles il se portait fort, Albert Renard constituait avec quelques petits rentiers parisiens et belges, assurant le gros financement, la Société Anonyme des Charbonnages de Cublac. Le siège en était établi à Bruxelles et le capital social fixé à huit cent cinquante mille francs, représenté par huit cent cinquante actions. C'était une somme considérable pour l'époque.

La concession avait été estimée 325.000 fr. ; pour cet apport, les propriétaires recevaient la même valeur en action, ce qui pouvait leur assurer la majorité.

Quant à M. Renard, il apportait à la Société « le bénéfice de ses relations personnelles, financières et commerciales » pour lequel il toucherait une rémunération de 25.000 fr. De plus, il était nommé directeur général de la société, pour toute la durée de celle-ci, avec traitement fixe et participation aux bénéfices, allant jusqu'à cumuler cette fonction avec celle d'administrateur !

Le 1/10^e seulement du capital avait été versé le jour de la constitution et il restait à souscrire la somme de 525.000 fr. en espèces ; ces ressources assurant la trésorerie de la société.

Des rapports techniques rédigés par les ingénieurs Duny et Dupont, à l'intention des souscripteurs, démontraient une rentabilité extraordinaire des charbonnages de Cublac ; mais quelqu'un mit en doute la valeur du gisement corrézien, et bien qu'en juin 1901 M. Renard ait annoncé une nouvelle découverte de houille près de Brignac, certains membres du conseil d'administration s'apercevant de la supercherie, donnaient leur démission avec éclat, engageant une campagne hostile contre les fondateurs de la société. Pris de paniques, les souscripteurs primitifs se retirèrent, cédant leurs titres à bas prix à un ancien notaire qui n'allait pas tarder à mettre la société en difficulté.

En effet, escomptant sur une rentrée prochaine des capitaux souscrits, Albert Renard s'était empressé de traiter à Cublac le forage de deux nouveaux puits et la restauration d'un autre. Ces travaux occupant une centaine d'ouvriers avaient été activement poussés et se trouvaient très avancés lorsque arriva la première échéance qu'il fut impossible d'assurer, à cause de la défaillance de l'ancien notaire. On dut donc interrompre les travaux, tandis que l'entreprise engageait des poursuites.

Tout ceci entraîna la dissolution de la société, dont le siège avait été transféré à Paris, 10 bis, rue de Châteaudun.

L'affaire était ratée pour les deux concessionnaires. Le marquis d'Argiot

LE PASSÉ MINIER DE CUBLAC

➤ SON PATRIMOINE

➤ SES VESTIGES

➤ NOS PROJETS

JUILLET 2010

SON PATRIMOINE

LE PATRIMOINE DE NOTRE VILLAGE
1^{ère} partie

Origines historiques : rechercher les richesses naturelles du sous-sol

Le 12 mai 1761, sous l'initiative de *l'Intendant Turgot*, une première association de chercheurs amateurs de sciences est créée par une ordonnance royale.

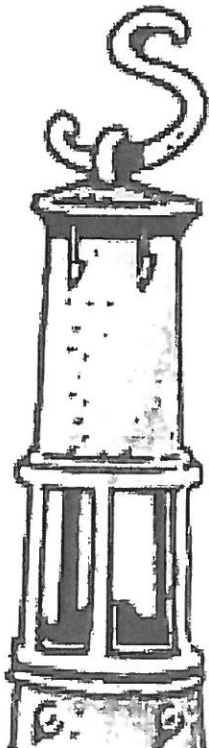
En 1763, la Société Royale d'Agriculture du Limousin crée un bureau secondaire pour le bas pays, chargé de développer cette région.

Elle est dirigée par *Monsieur de Maledent de La Bastille, Seigneur de Lacabane en la paroisse de Cublac*.

Cette société s'intéresse à la navigabilité de la Corrèze et de la Vézère, moyen de transport primordial, lié à l'exploitation des richesses naturelles du sous-sol.
Le réseau routier étant inexistant à cette époque.

Parallèlement, elle s'emploie activement à rechercher des gîtes miniers en Bas Limousin.

Il est évident que pour écouler une éventuelle production, il faut pouvoir la transporter dans de bonnes conditions.



En mars 1765, on assiste à une importante découverte.

Dans la paroisse de Saint Pantaléon, à la suite d'un feu allumé par des bergers, on constate des affleurements de charbon, et en juin de la même année, un nouveau filon de quatre pieds de large à l'ouverture est signalé au village de La Cabane.

Peu de temps après, on découvre deux autres filons et en particulier celui de la Chardeyrerie de Cublac.

Ce charbon de terre se révèle de très bonne qualité et attire aussitôt l'attention d'industriels bordelais.

La découverte du « CHARBON DE TERRE »

Le 20 février 1766, *Turgot* écrit au ministre *Bertin* pour lui annoncer la découverte importante de charbon de terre
« ... dans une mine située dans les montagnes de la rive droite de la Vézère, au nord et à une demie lieue de la ville de Terrasson, sur la côte de l'Hermitanie (Cublac) »

L'Intendant souhaite qu'une compagnie puisse exploiter ces gisements en toute liberté.

Des ingénieurs sont alors envoyés et chargés de rechercher la houille à La Cabane, mais ils se heurtent à l'incompréhension des habitants qui la cachent de peur de voir la taille* augmenter si la mine venait à être exploitée.

Il faut alors promettre 15 livres de récompense à celui qui découvrira la mine de charbon.



Les Sociétés se succèdent ...

En 1778, une Société « *BOSREDON et Cie* » composée de personnes de la région, sollicite une concession provisoire pour le charbon de Cublac.

Ils essayent plus tard d'en obtenir le privilège définitif, en vain.

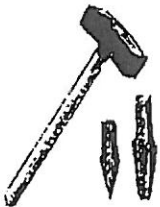
En 1781, l'abbé de *Lubersac*, grand Seigneur Terrien Limousin, rachète les droits de la *Société BOSREDON* et exploite les mines que ses prédécesseurs n'ont pas su faire valoir.



En 1782, une nouvelle Société financière « *FOURNIER et Cie* » se constitue, ayant pour but d'exploiter toutes les mines de la région.

Le 19 novembre un arrêt du conseil lui concède l'exploitation pour une durée de trente ans des mines du Limousin découvertes ou à découvrir, dont Cublac.

En contre partie, la Société s'engage à rendre la Vézère navigable.



L'abbé de *Lubersac* est l'âme de cette nouvelle entreprise, mais bien qu'il soit entouré d'hommes de valeurs, dont l'abbé Lamy de La Chapelle, curé de Cublac, la Société *FOURNIER* est en liquidation en 1785, sans que le projet de canalisation de la Vézère ait été entrepris.

La Révolution approche

La loi du 28 juillet 1791 abolit pour quelques temps les privilèges des concessions

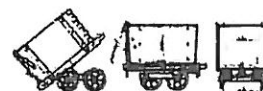
* **Taille** : impôt

PETRA et IGNIS : la pierre et le feu : la pierre qui brûle :
LE CHARBON

Le patrimoine de notre village
2^{ème} partie

Les mines au XIX^{ème} siècle
Des successions de société de 1817 à 1845

Un peu avant 1817, les mines de Cublac appartenaient à un sieur Jean-Baptiste Constant Meunier qui avait repris les travaux sur le flanc du coteau de Loubignac à l'endroit même où la société Bosredon avait installé une première « descenderie ».



Vers 1818, trois anciens négociants parisiens vinrent séjourner à La Cabane et flairant peut-être la bonne affaire, ils s'y firent domicilier sous les auspices du maire de Cublac, Jean-François Malivert, en vue d'acquérir le gisement.

Cependant la veille de passer à l'acte, le notaire de La Géronie, sans doute renseigné sur l'honorabilité des trois affairistes parisiens, sembla réticent. Le maire dut le rassurer, et le 23 octobre 1819, ils achetèrent à Constant Meunier l'entière propriété des mines de charbon de Cublac d'une superficie de 3 hectares 64 ares avec tout ce qui dépendait de l'exploitation pour le prix de 4 000 francs.



Cette association ne dura pas.

En avril 1828 une demande de concession fut présentée par *MM. Lavech, Misserey et Cie.*

Pendant cette même période une autre société, *Festugière et Cie*, adressa elle aussi une demande de concession en date du 21 octobre 1828.

Par une ordonnance royale, du 16 juin 1830, la concession des mines de Cublac fut accordée à *MM. Lavech, Misserey et Cie*, mais cette société sans envergure ne fit que quelques travaux dans le vallon du ruisseau de la Morélie où l'on se contenta d'approfondir le Puits Vieux et de commencer le Puits Malivert. L'exploitation dut être abandonnée en 1834 et fut rachetée par *MM. Festugière et De Marcillac.*



Jean Festugière, riche maître de forges, était déjà propriétaire des mines du Lardin dont la faible production était absorbée par ses fonderies des Eyzies.

Désormais propriétaire des mines de Cublac, des perspectives d'avenir s'ouvraient à lui.



Les travaux reprennent.....les fonçages sont entrepris

Des le 18 juin 1836, les travaux commencèrent par épuiser un ancien puits posé sur une des principales couches alors connues, et le 4 août on commença le fonçage d'un autre puits qui fut interrompu à 38 mètres par de fortes infiltrations d'eau.



Entre temps le domaine de La Cabane, situé au centre de la concession, était en vente. La société en fit acquisition moyennant le prix de 32 225 francs. Son étendue était de 70 hectares et la maison de maître servait de logement au gérant, à l'ingénieur et au comptable.

En février 1837, la compagnie présenta une demande d'extension de concession sur 791 hectares situés dans les communes de Cublac et de Brignac; ils reçurent satisfaction le 11 janvier 1839.

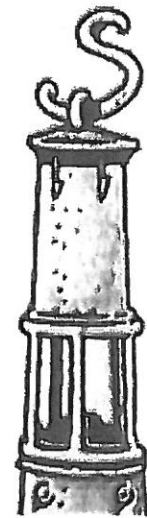
La société exécuta des travaux d'exploitation considérables et 4 nouveaux puits furent forés : Puits Bosredon, Festugière, Marcillac, Espérance.

On avait aussi remis en état le puits Vieux et le puits Malivert.

Le fonçage du puits Espérance (137mètres) fut interrompu en 1837, inondé par une source ; on exploita alors le puits Marcillac qui trouva à 124 mètres une couche de houille d'une épaisseur de 50 centimètres mais qui fut abandonné en 1843.

Avec le puits Festugière, on avait rencontré le charbon à 91 mètres, mais on fit l'erreur de le pousser jusqu'à 150 mètres.

En 1844, on porta l'exploitation sur le puits Bosredon, aussi appelé puits de La Cabane, qui atteignit 136 mètres.



Le rapport de l'ingénieur en chef des mines, Marrot, conclut qu'il existait dans la concession de Cublac qu'une seule et unique couche de houille exploitable et dont l'épaisseur était environ de 50cm, il préconisa l'arrêt des fonçages des puits et l'exploitation pure et simple de la couche reconnue. Malgré cela on continua d'approfondir le puits Marcillac qui atteignit 265 mètres.

Dans ces conditions l'entreprise n'était plus rentable, les mines fermèrent en 1845 et la société fut dissoute peu de temps après.

Glossaire :

- Descenderie* : - Galerie creusée en descendant
- Plan incliné pour remonter les matériaux
- Fonçage* : - Action de creuser un puits de mine

PETRA et IGNIS : la pierre et le feu : la pierre qui brûle :
LE CHARBON

Le patrimoine de notre village
3^{ème} partie

➤ **Les mines de Cublac et la verrerie du Lardin**

Les mines de Cublac sont revendues à MM. Richard et Marcet, propriétaires des verreries du Lardin. La société Marcet, Richard et Cie exploite les mines de Cublac, la production est destinée à alimenter leur verrerie.

➤ **Les travaux reprennent en 1848.**

Les puits de la cabane et de Festugière sont exploités au maximum

Durant l'été 1850, il y a de fréquentes interruptions de travail occasionnées par le manque d'aération des galeries.

En 1851, l'ingénieur Renard succède à MM. Richard et Marcet et regroupe les verreries du Lardin et les houillères de Cublac sous la raison sociale **Société Renard et Cie** dont le siège se situe au Lardin.

De 1851 jusqu'en 1860, l'apparition de la machine à vapeur permet une exploitation

maximale des différents puits existants. (les puits de la Cabane, Festugière, La Valade, Neuf, Renard)

En 1864, Pierre-François Renard, principal actionnaire de la compagnie, vend la concession aux frères Delas mais se réserve les terrains et les puits.

En 1866, le Conseil Général de la Corrèze est informé, suite à un rapport de l'ingénieur, que la production est trop insuffisante et de mauvaise qualité.

En 1866, l'ingénieur adresse un rapport au CA de la Corrèze: la production est insuffisante et la qualité mauvaise.

| | | |
|---------|-------|-------------|
| En 1866 | ----- | 3400 tonnes |
| En 1867 | ----- | 2500 tonnes |
| En 1868 | ----- | 2150 tonnes |

➤ **L'avenir est incertain**

Les perspectives d'avenir sont pessimistes: les mineurs quittent Cublac pour les mines de la Creuse où le travail est moins pénible.

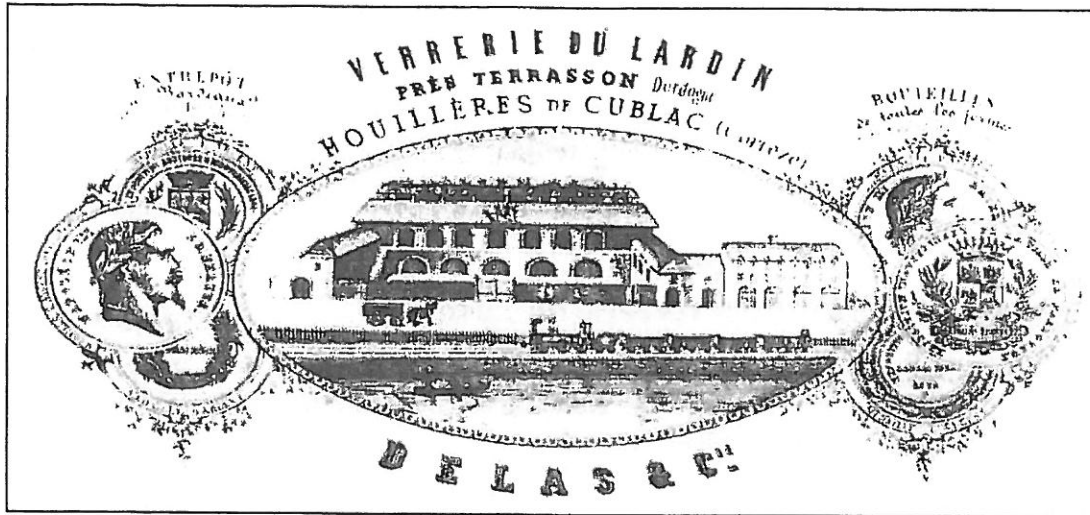
En 1874, la production de charbon est de 1448 tonnes pour un effectif de 29 mineurs.

Le forage d'un nouveau puits commence : le **puits Sainte Barbe** (patron des mineurs). Le forage est poussé jusqu'à une profondeur de 195 mètres sans rencontrer la couche de houille tant attendue.

Ce puits Sainte Barbe permet de faire un travers blanc de 147 mètres avec le puits Neuf et donc d'établir une aération.

En 1879, le puits Neuf reste le seul en production. Il est muni d'une machine à vapeur horizontale.

Pierre-François Renard meurt le 10 janvier 1878, les frères Delas achètent les puits.



Le puits Neuf est épuisé en 1883, la société demande l'extension de la concession vers le sud. **Malheureusement les verreries du Lardin ferment en 1885** et la perte de cet unique débouché est considérable pour la mine, on est contraint d'arrêter et de débaucher.

Le 22 novembre Jean-Théodore Delas décède et laisse pour héritier son frère Paul Bernard.

➤ Les mises en vente et les rachats se succèdent ...

Par suite de saisie judiciaire, les mines sont mises en vente le 3 novembre 1886 avec une clause : « *Le propriétaire de la verrerie du Lardin est tenu de prendre et le propriétaire des mines de Cublac est tenu de lui fournir la quantité de charbon dont le premier aura besoin pour le fonctionnement de la verrerie* »

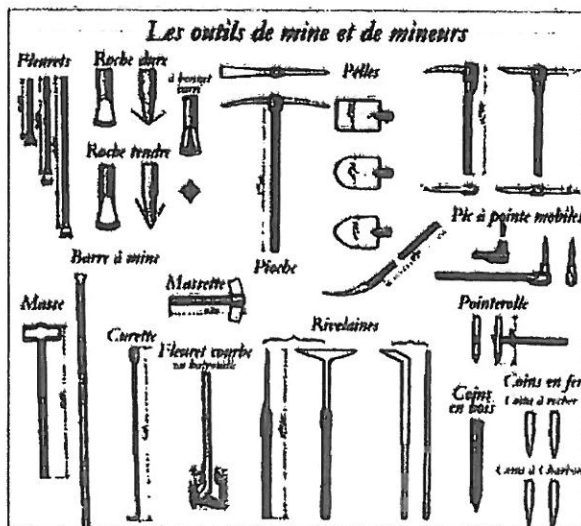
Au cours de l'année 1887 une nouvelle société Loqueyssie et Delas (Fils de Paul-Bernard) reprend l'exploitation et les recherches vers le sud-est des mines. Mais la production reste faible; les pertes s'accumulent.

Le 05 juin 1889, les mines sont saisies et le tribunal de Brive procède à la vente sous une mise à prix de 5000 Francs.

Jusqu'en 1900, les mises en vente judiciaire et les rachats se succèdentle charbon de mauvaise qualité se vend mal.

Le 13 octobre 1900, Albert Renard industriel à Versailles crée une société anonyme "les charbonnages de Cublac" avec des rentiers parisiens et belges dont le siège est à Bruxelles. Des rapports techniques démontrent une rentabilité extraordinaire.

Les membres du conseil d'administration s'aperçoivent rapidement de leur erreur, donnent leur démission et engagent une campagne hostile contre les fondateurs de la société, ce qui la met en difficulté et malgré les efforts d'Albert Renard pour traiter à Cublac deux nouveaux puits, la société est dissoute



La guerre de 1914 marque la fin

de l'exploitation des mines de Cublac

SES VESTIGES

Aujourd'hui il reste essentiellement :

- Les puits qui sont accessibles par un chemin de randonnée et comportent une signalétique informative
- Des corons ouvriers localisés au nord du bourg
- Des collections: objets de mineurs, des verreries produites au Lardin. Collections privées dont il s'agit de valider la disposition dans le cadre de conventions (dons, dépôts, prêts)

Les puits ont été récemment sécurisés et restaurés par l'état.

Des vestiges restent à restaurer .

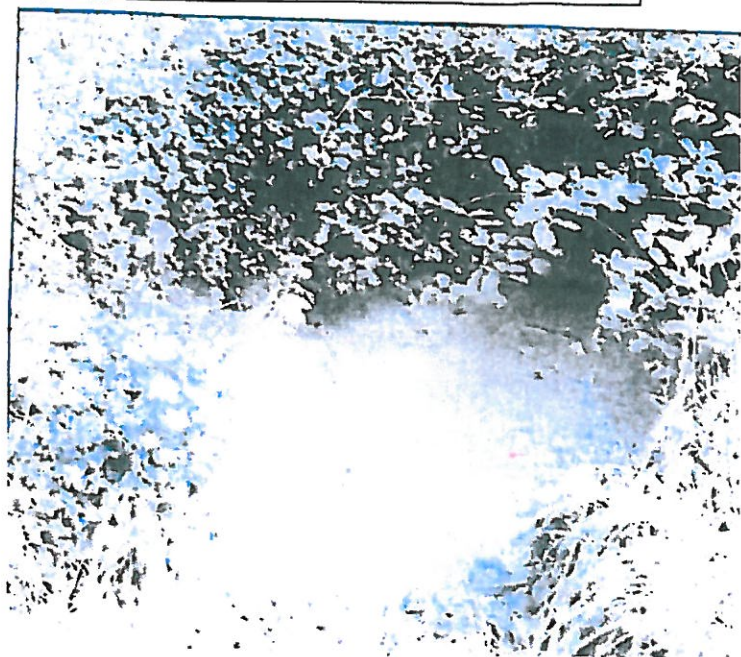
Les puits :

A découvrir sur le chemin des mines
(sentier balisé)

Puits de l'ESPERANCE



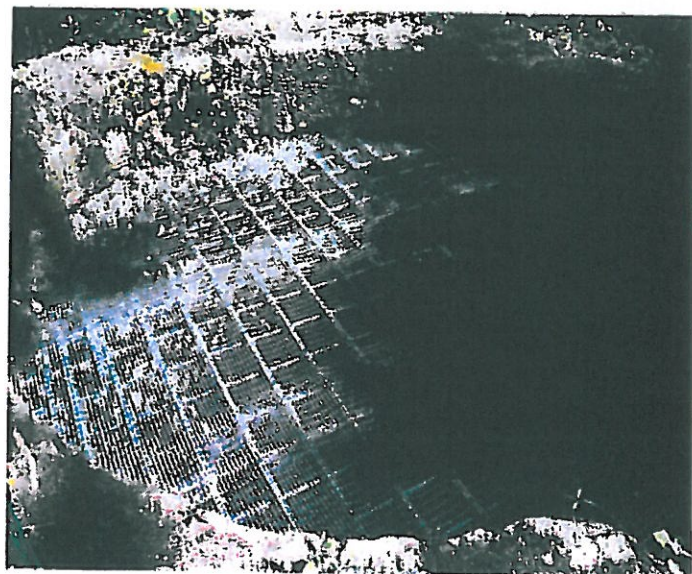
Avant travaux



Après travaux



En bordure du chemin de randonnée

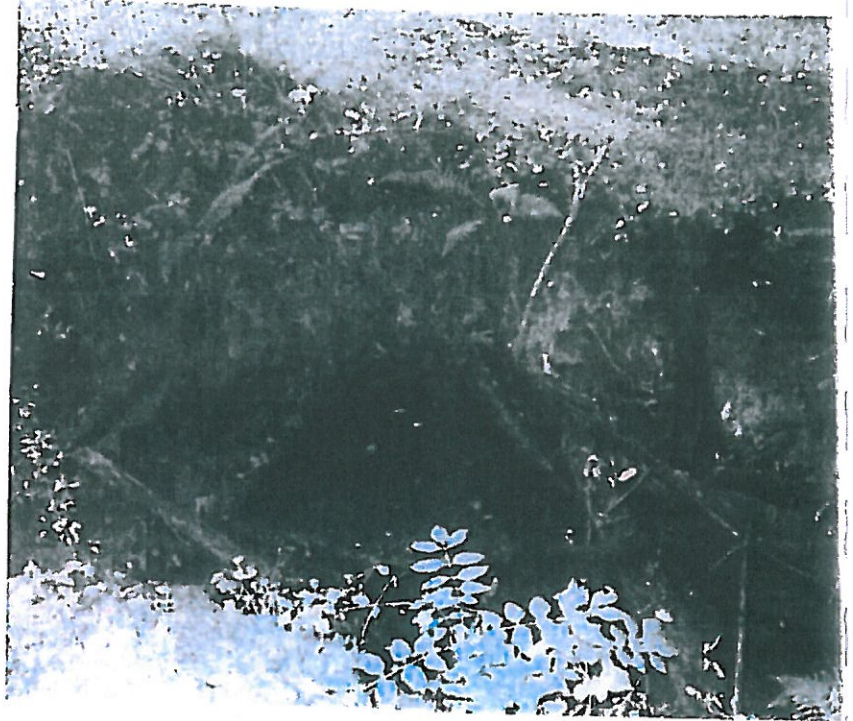


Le puits vu de dessus

Puits VIEUX



Avant travaux



Après travaux



Puits FESTUGIERE



Avant travaux

Le puits entouré d'un grillage

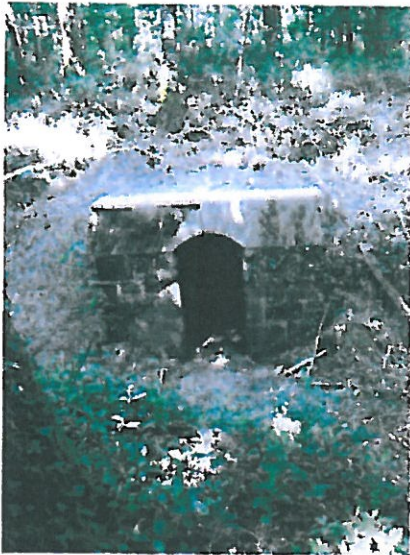


Après travaux

Quelques vestiges :



Bac de lavage du charbon près du puits Festugière à restaurer



Poudrière près du puits Festugière

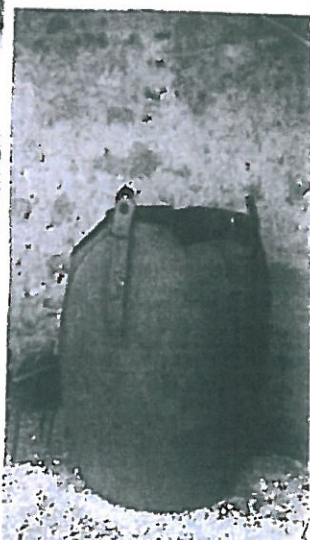
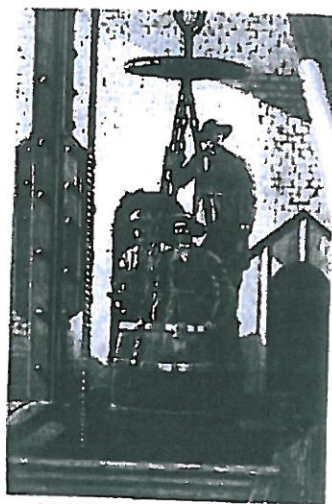
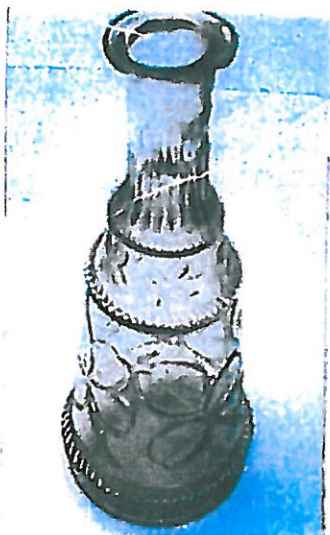


Bac de lavage sécurisé et ruines de construction près du puits de la Valade



NOS PROJETS

Un musée de la mine



Ascenseur de puits

Un projet "cœur de bourg" pour faire de Cublac une petite destination complète;

Une offre thématique sur la mine et les productions des verreries du lardin.

Il s'agit bien d'une politique culturelle et patrimoniale, qui a ses propres exigences de préservation, conservation, restauration et valorisation des sites et monuments.

Le développement de l'offre touristique à Cublac s'adresse principalement , et par ordre d'importance :

- Aux touristes en séjours, souhaitant découvrir le territoire, dans une logique de pratique de randonnée thématifiée.
- Aux résidents de l'agglomération de Brive, dans des pratiques de loisirs.

Les principaux aménagements seraient :

Galerie d'exposition :

Transformation du garage à proximité de l'église en espace d'interprétation des mines de Cublac et des verreries du Lardin. Structure de dimension modeste, de belle qualité de réalisation et dont le fonctionnement ne demandera pas de poste de personnel permanent;

Ouverture et fermeture sont effectués par le personnel municipal. Durant la journée, l'accès reste libre et gratuit aux visiteurs

Jardin thématique:

Directement lié à la galerie d'exposition, le jardin est un lieu de détente qui accueille aussi des éléments de découverte sur la mine: ascenseur ancien, créations d'œuvres contemporaines sur le thème du verre

exposition d'ateliers pédagogiques avec les scolaires ...

Economie générale :

Les coûts proposés concernent l'opération complète .

Partenariats :

- ❖ Architecte des Bâtiments de France
- ❖ Service de l'inventaire - Région Limousin –
- ❖ DRAC, au titre du patrimoine industriel
- ❖ Office de tourisme de l'Agglo pour intégration et cohérence de la démarche au développement touristique de l'agglo.

| MINES DE CUBLAC | | | |
|-----------------------------|--------|---------------|----------------|
| | unités | prix unitaire | s/total HT |
| Galerie d'exposition | | | |
| Rénovation bâtiment | 32 | 1 550 | 49 600 |
| scénographie | 27 | 1 800 | 48 600 |
| contenus | 1 | 10 000 | 10 000 |
| Jardin thématique | | | |
| clôture | 35 | 250 | 8 750 |
| aménagement paysager | 200 | 50 | 10 000 |
| meublier | 200 | 60 | 12 000 |
| scénographie extérieure | 200 | 50 | 10 000 |
| commande d'œuvres | 1 | 10 000 | 10 000 |
| Salle exposition | | | |
| pour mémoire | | | |
| Parcours découverte | | | |
| requalification ponctuelle | 1 | 5 000 | 5 000 |
| signalétique | 1 | 6 000 | 6 000 |
| Services aux usagers | | | |
| forfait | 1 | 8 000 | 8 000 |
| Editions | | | |
| forfait | 1 | 5 000 | 5 000 |
| Total de l'opération | | | 182 950 |

L'acquisition du bâtiment, non inclus, dans ce plan de financement sera de 40 000€ à 50 000€.

Les travaux prévus selon le plan de financement ci-dessus semblent élevés.

Notre volonté est de réaliser « une vitrine de la mine » avec des investissements peu importants

